

Luc Greffier*, Nicolas Dandr ea, Pascal Tozzi*****

**Les professionnels de l'animation socioculturelle,
activateurs de participation ? Analyses d'op erations
d' ecoquartiers fran ais**

Aujourd'hui, en tout cas au niveau du discours des acteurs et des porteurs de projets d'am enagement, il semble inenvisageable de dissocier un projet urbain d'un projet social, culturel et socioculturel. En effet, l'intervention urbaine durable, s'appuyant fr equemment sur les op erations embl ematiques d' ecoquartiers, se pense comme un travail sur le « vivre-ensemble » et sur les ressources des habitants eux-m emes, autant que sur le sens d emocratique qu'il s'agit de donner   l'action urbaine. Dans ces formes, renouvel es par l'op erateur durabilit  et son pilier social, le projet urbain semble propice   accueillir les postures de l'animation socioculturelle. En effet, cette derni ere se d efinit comme un mode militant d'intervention sociale, travaillant   la mobilisation des individus, des groupes et des collectivit es en vue d'une r eappropriation politique et socioculturelle de leur cadre de vie et des espaces publics par les citoyens-habitants. Dans leur conception d'une ville socioculturelle, les professionnels de l'animation – au sens collectif et individuel – revendiquent une expertise, des savoirs et savoir-faire sp ecifiques, au c eur des dynamiques participatives et de la fabrique interactive et coproductive de la ville durable.

Partant des recherches en cours du programme ANR PAGODE¹, nous nous proposons d'amorcer une analyse de cette place des acteurs socioculturels dans les processus/dispositifs de « gouvernance participative » mis en place autour de certaines op erations d' ecoquartiers

*MCF g eographie, Universit  Bordeaux III, UMR CNRS ADES 5185, Programme ANR PAGODE.

**MCF am enagement, Universit  Bordeaux III, UMR CNRS ADES 5185, Programme ANR PAGODE.

***MCF HDR Science politique, Universit  Bordeaux III, UMR CNRS ADES 5185, responsable Programme ANR PAGODE.

français. Il s'agira d'abord de rappeler comment le projet socioculturel se pense dans le projet urbain. Ensuite, en s'appuyant notamment sur une analyse du corpus constitué par les dossiers de candidature au Concours national EcoQuartiers organisé en 2011 par le MEDDE² et sur des études de cas, seront évoquées des modalités d'implication des acteurs socioculturels dans la réalisation participative des quartiers durables. Enfin, nous verrons en quoi l'implication de l'animation socioculturelle questionne sa propre expertise participative, ses rapports au politique aménageur et autres parties en présence.

L'animation socioculturelle, projet de vie, projet de ville

Historiquement et idéologiquement, le champ socioculturel a toujours été traversé par des objectifs et des considérations fortes de transformation sociale, notamment liés à sa structuration autour des mouvements et principes de l'éducation populaire. Aujourd'hui, dans sa forme professionnelle, l'animation socioculturelle et ses acteurs se positionnent au cœur des dynamiques citoyennes, ainsi que dans un rapport particulier au territoire et à la ville que remodèle l'importation du développement durable et de ses composantes.

L'animation socioculturelle : processus d'intervention sociale orienté

L'animation socioculturelle est, dit-on, héritière de l'éducation populaire. Cet héritage revendiqué – ou parfois oublié – est principalement celui d'un projet animé par un principe d'émancipation sociale, fondé sur le développement des capacités des personnes afin qu'elles comprennent mieux leur environnement, qu'elles s'y situent pour parvenir à le transformer. L'un des éléments permettant de différencier et d'articuler l'éducation populaire et l'animation socioculturelle est lié, à partir des années soixante, à la lente mais réelle professionnalisation de cette dernière, qui agrège aujourd'hui autant de salariées (250 000) que de personnels dits volontaires, recrutés dans le cadre du « contrat d'engagement éducatif – CEE », créé en 2006. Mais au-delà de cette distinction statutaire, qui est loin d'être totalement opérationnelle, le processus historique de construction de l'animation socioculturelle a été successivement agité

par différents enjeux, qui ont mobilisé les acteurs et ont participé à la structuration du champ. Ainsi, un « petit tour dans le temps et l'espace des animations porteuses de changement social ou de développement territorial³ » (Hannoyer, 2005) permet, outre la remise en cause des pédagogies d'éducation « traditionnelle », d'identifier quatre enjeux principaux qui ont participé à l'épaississement du concept d'animation :

- Le premier enjeu identifiable est celui qui fait le lien entre animation et mouvement social, l'animation étant ici « porteuse de contre-culture », d'une « agitation » remettant en cause certaines données de l'ordre social du moment. Elle est en ce sens au centre des utopies de transformation sociale qui agitent les années soixante-dix, expérimentant des modes d'organisation collective démocratique ;

- Le deuxième enjeu apparaît en France au cours des années quatre-vingt avec les lois de décentralisation. Animation et territoire deviennent des mots-clés pour parler « projet », les dispositifs d'intervention étant de plus en plus ciblés en termes de territoire (quartiers, politique de la ville...) et de durée (la montée en puissance de l'ingénierie de projet, de l'évaluation, pose le cadre d'intervention de l'animation). Cette articulation apparaît de manière concomitante avec une marchandisation du métier, une instrumentalisation des pratiques, une accentuation des relations avec les pouvoirs locaux, le tout dans un contexte de désengagement de l'État.

- Le troisième enjeu qui prend corps dans le champ de l'animation au cours des années quatre-vingt-dix, dans un contexte de tension entre mouvement social et mondialisation libérale, concerne les questions de la démocratie, et plus particulièrement celles relatives à la démocratie participative.

- Enfin, le quatrième enjeu, plus conjoncturel encore, fait référence quant à lui à la montée en puissance de la notion de développement durable. L'importance de cet enjeu est rendue lisible autant par la création de dispositifs de formation d'animateurs spécialisés « environnement » (BEATEP et BPJEPS⁴), par l'identification de « l'environnement » dans le champ d'application de la convention collective nationale de l'animation⁵, que par la multiplication exponentielle des projets d'animation faisant référence aux piliers du développement durable.

Cette déclinaison, modélisée dans un cadre diachronique, met en exergue un processus qui montre l'évolution à une période donnée de la représentation des interventions dominantes associées à la fonction d'animation. Il est essentiel de noter ici que chacune de ces représentations ne vient pas se substituer à la précédente mais l'enrichit. Dans ce contexte, l'animation peut être appréhendée, dans un cadre socio-politique, comme un vecteur d'intervention et un référentiel d'action qui se positionnent dans les espaces interstitiels entre individu et société et qui prennent appui sur trois axes d'intervention (Augustin & Gillet, 2001) :

- Un axe à vocation transformatrice : l'animation en tant que courant idéologique hérité de l'éducation populaire et orienté vers la transformation sociale par la recherche et la « fabrique » d'un citoyen responsable ;
- Un axe à vocation conflictuelle : l'animation comme système de régulation sociale, visant à résoudre les conflits de société, notamment entre tradition et modernité ;
- Un axe à vocation culturaliste : l'animation comme une tentative d'alliance politique et culturelle entre les couches « moyennes techniques et intellectuelles » et les couches « populaires ».

Ce modèle d'intervention sociale, qui s'est imposé en France depuis le début des années soixante, s'inscrit dans les territoires de façon paradoxale. D'une part, ces inscriptions sont marquées par des contextes territoriaux singuliers qui se construisent et se déconstruisent en mobilisant des leviers de nature économique, géographique, politique et idéologique (Di Méo, 1998) qui tendraient à illustrer une diversité de modalités d'inscription. D'autre part, ces mêmes inscriptions participent à l'échelle « monde » aux processus de régulation nécessaires qui se tissent entre les réalités humaines locales, voire individuelles, et le pouvoir d'acteurs plus ou moins institutionnalisés (acteurs socio-économiques, financiers, instances politiques nationales ou locales). Les défis et enjeux qui émergent de ce paradoxe interrogent tous ceux qui sont impliqués dans les rapports public-privé, dans la construction de la démocratie et de la citoyenneté active, dans l'engagement social auprès des populations les plus fragilisées, des minorités exclues (Freire, 1968 ; Alinsky, 1971). Ainsi, les animateurs sont parfois appelés à la rescousse pour calmer, si ce

n'est r esoudre, quelques probl emes de soci et e, en particulier lorsque ces probl emes se territorialisent. L'animation serait ainsi une sorte d'*animus socialis*, de vecteur de construction d'un «  tat d' me communautaire ».

L'animation socioculturelle et le projet urbain

La perspective historico-id ologique bross e ci-avant, ancr e dans le pass e de l' ducation populaire et tourn e vers l'avenir de la participation citoyenne, peut- tre plus encore aujourd'hui du « d veloppement durable », incite   interroger la situation pr esente et   venir quant aux perspectives de l'animation sociale et socioculturelle dans les liens complexes qu'elle entretient avec la ville et avec les dynamiques de d mocratisation de l'action collective am nageuse. Ces liens ont fait l'objet d'une premi re mod elisation (Richelle, 2012) mettant en perspective trois mod eles de ville et trois mod eles d'animation qui en d coulent. Chacun de ces mod eles correspond   une dominante qui caract rise,   un moment donn e, les repr esentations des animateurs dans la vie sociale, dans la vie professionnelle, en particulier dans leurs liens avec leur public – ici les jeunes – et avec certaines formes de projet urbain (fig. 1) :

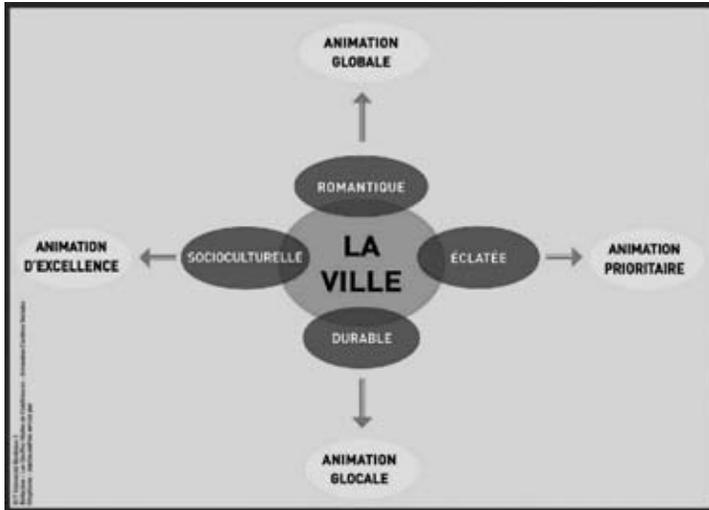
- La « ville romantique », qui valorise le mythe du quartier-village, est porteuse de sens pour une animation socio- ducative et culturelle fond e sur une rh torique  galitaire construite   partir d' quipements socioculturels. L'animation globale qui en d coule peut  tre per ue comme paradoxale : elle va accompagner la fin des  quipements sp cifiquement d di s aux jeunes en ouvrant leur acc s   tous les publics et elle va,   l'oppos e, entretenir une culture de repli dans une identit  territoriale affirm e.

- La « ville  clat e », qui pr esente une fragmentation sociale et spatiale marqu e par le triple processus de rel gation, de p riurbanisation et de gentrification, est porteuse d'une animation prioritaire, cibl e sur des territoires d sign s par la politique de la ville. Les jeunes sont alors consid r s comme une cat gorie d'intervention sociale volatile, et des exp riences d'animation « souple » organis es   partir d' quipements l gers sont propos es. Toutefois, ces exp rimentations trouvent leurs limites dans le manque de d finition et de r sultats.

- La « ville socioculturelle », qui résulte d'une urbanité de confrontation et préserve une distance tout en cultivant des liens ténus entre des groupes sociaux, est porteuse d'une animation médiatrice, envisagée alors comme une praxis qui s'exerce selon une approche multipolarisée par la mise en œuvre de pôles d'animation d'excellence suscitant des projets partagés. Cette approche multipolaire de la ville présente des configurations inédites de l'espace urbain, reconverti en un espace d'action qui constitue un enjeu en termes de communication sociale.

À ce premier triptyque viennent s'ajouter les nouvelles perspectives ouvertes par la durabilité urbaine. Et avec elles la question de savoir ce qui, dans l'action socioculturelle, se trouve spécifié par la « ville durable ». Le projet se veut plus « collectif », plus participatif, mais aussi en lutte contre les externalités négatives de la ville moderne pensée de façon locale et globale, notamment dans ses dimensions écologiques, mais aussi en ce qui concerne des modes de vies ou des processus consuméristes dommageables. Dans ce cadre, le glissement du concept d'animation globale mobilisé entre autres par les Maisons des jeunes et de la culture au cours des années soixante-dix et quatre-vingt (Besse, 2008) vers celui que nous qualifierons d'animation « globale⁶ », est moins lié à une déconnexion des territoires anciens que l'animation occupe qu'à une approche multidimensionnelle des espaces de pratiques et de sens nouveaux ouverts par le développement durable. Toujours attachée à l'invention de la cité par elle-même et à la production d'un « bien-vivre ensemble » dans les territoires, elle se recentre intra-muros sur la ville elle-même. Elle s'invite dans la transition urbaine, travaille les espaces interstitiels à l'heure des prescriptions de densification. Elle réinvestit son expertise socio-éducative et pédagogique dans les problématiques environnementales et écocitoyennes. Elle pense son inscription dans l'économie locale, sociale et solidaire autant que dans les problématiques d'interculturalité et de mixité. À l'ère de la durabilité, l'animation socioculturelle renouvelle ses thèmes autant que ses temporalités. En même temps que l'on peut la situer à l'origine d'une philosophie participative, fondement de l'éducation populaire, elle se réapproprie aujourd'hui les processus participatifs désormais incontournables, elle s'institue ou se diffuse, en tout cas se vit, comme activatrice du projet urbain durable.

Fig. 1 : La ville et l'animation



L'implication de l'animation socioculturelle dans les projets de quartiers durables

La question se pose de la reconnaissance du volontarisme et de l'expertise socioculturelle par les aménageurs. Des constats généraux peuvent être avancés à partir des réponses au concours national EcoQuartier du MEDDE, qui font parfois référence à la collaboration des acteurs de l'animation socioculturelle. Saisir la spécificité de leur implication au regard de la dimension participative du projet urbain mériterait de se référer plus complètement à des études de cas. Il sera fait ici état de quelques pistes de réflexion à partir d'observations en cours, menées sur les projets de quartiers durables dans les agglomérations de Bordeaux et Poitiers.

Les acteurs socioculturels dans les écoquartiers : un affichage encore modeste ?

Présenter une vue d'ensemble de la question à partir des réponses au concours EcoQuartier 2011 nécessite un préambule méthodologique. Dans ce corpus de documents⁷, on cherche à détecter des extraits de textes évoquant les acteurs de l'animation sociale et socioculturelle,

par l'utilisation de mots-clés. Dès lors, dans quelle mesure l'occurrence des mots-clés de l'animation pourrait-elle être déterminée par la présentation et les formulaires du concours ? Les termes « animation » et « socioculturel » ne sont pas utilisés dans les fascicules d'« Appel à projets » 2011. Toutefois, parmi les 20 ambitions de la grille d'analyse, 4 font référence à des notions en lien direct avec le champ de l'animation socioculturelle : « piloter et concerter dans une optique de transversalité » ; « promouvoir le vivre-ensemble » ; « promouvoir des modes de vie solidaires et responsables » ; « valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier ». De plus, le terme « animation » apparaît de façon très nette dans la notice relative au concours 2011, à travers deux usages. Le premier fait référence à la démarche d'animation s'inscrivant dans l'accompagnement du projet d'écoquartier plutôt que son imposition. Le second renvoie à la dimension socio-opérationnelle de l'animation, c'est-à-dire sa « capacité à faire vivre le quartier », à « redonner le désir d'habiter en ville », par la diversification des fonctions urbaines, la création de lieux spécifiques et la conduite d'actions animatrices au quotidien.

Même si certaines rubriques du concours s'y prêtent, l'évocation des acteurs socioculturels dans le corpus n'est pas automatique, pas plus qu'elle ne fait l'objet d'une limitation forte. Les termes utilisés pour les désigner sont soit génériques (centre social, Bureau Information Jeunesse, etc.), soit spécifiques (un nom d'association, de collectifs d'artistes, de réseau tel « Les petits débrouillards », etc.). Dans cet univers de possibles, nous limiterons notre démarche à l'occurrence des deux principaux termes généraux de cette sphère d'acteurs : « centre social », « centre socioculturel ». Par cet éclairage élémentaire, l'association de la notion de centre social/socioculturel au discours de l'urbanisme durable est bien perceptible. En résultat brut, 13 % des projets (53 cas) font référence à ces équipements par l'un de ces termes, celui de « centre social » étant plus fréquent et corrélé à des projets inclus dans un PRU. Toutefois, parmi ces 13 %, 10 cas correspondent à des évocations fortuites ou dénuées d'information quant à l'adossement de la structure au projet urbain. Il faut donc plutôt évoquer un noyau dur de 11 % des projets, le motif de la référence restant à analyser. Dans 28 % desdits projets, il s'agit de créer un nouveau centre social/socioculturel ; dans 21 %, le dossier

 voque la r novation ou la reconstruction d'un centre existant. Ainsi, au total, ce type d' quipement figure dans la programmation de 4 % des projets d' coquartiers.

Dans ce corpus, les cas explicitant un minimum le r le de la structure socioculturelle⁸ renvoient finalement   une assez grande diversit  d'actions. Celles-ci peuvent  tre class es en quatre orientations dominantes : les pratiques artistiques, l' ducation   l'environnement, le soutien aux sociabilit s, l'appui organisationnel au projet urbain. Le statut d'acteur majeur peut ainsi  tre conf r  au centre social/socioculturel : « une des chevilles ouvri res du projet » (Pessac) ; il « va  voluer pour jouer un r le central » dans l'appropriation par les habitants des mutations de l' coquartier (Mons-en-Barooul). L'accent peut  tre mis sur sa comp tence face   une probl matique de public sp cifique, comme les rapports interg n rationnels (Betheny). L'approche environnementale est notamment un domaine dans lequel la l gitimit  du centre social/socioculturel est induite : par des pratiques diverses de sensibilisation autour des d placements, de la consommation responsable,   travers les jardins collectifs dont on souhaite lui confier la gestion. Il peut  tre associ    des r alisations ponctuelles dans l'accompagnement du projet, avec des universitaires et des artistes, comme   Fontaine (r alisation d'une enqu te et d'un film sur la m moire du quartier). L' quipement socioculturel appara t  galement comme un lieu favorable   la prise de recul sur le projet,   la captation de la voix des habitants : il est souvent choisi pour la tenue des r unions publiques et l'animation d'ateliers d'habitants, jusqu'  d cider en phase post-op rationnelle que le « conseil des usagers du centre social constituera un observatoire de qualit  » (Cannes). C'est bien au regard de ces implications que transpara t la reconnaissance d'une expertise de l'acteur socioculturel dans la gestion participative du projet urbain.

De Bordeaux   Poitiers : une mobilisation   g om trie variable des acteurs socioculturels

La reconnaissance politique se traduit fondamentalement par le financement municipal (subventionnement, prestations) d'actions participatives explicitement connect es au projet urbain. Les mod les se d clinant par commune et m me par quartier, en fonction des acteurs en pr sence et de la temporalit  du projet. Certaines associations

reçoivent des subventions de la municipalité pour animer un ou plusieurs temps de la concertation. C'est le cas de « L'Atelier des bains-douches », positionné sur des actions de réflexion sur l'urbanisme, l'éducation à l'environnement et le lien social. Reconnue pour sa représentation des habitants du quartier Belcier (inclus dans le périmètre de l'OIN Bordeaux-Euratlantique) et son savoir-faire participatif, l'association est subventionnée en ce sens. Elle a notamment été chargée d'une « mission d'assistance à l'éco-concertation de la ville de Bordeaux ». Le rôle des centres sociaux et socioculturels est plus flou, parce que déjà installés dans les quartiers, positionnés sur des missions liées à la participation au cadre de vie⁹, et que l'on observe des formes de délégation partielle de la concertation. Les centres sociaux/socioculturels sont ainsi souvent en charge de cette dernière s'agissant du choix d'espaces collectifs qui sont de leur ressort, ou qu'ils seront peut-être ultérieurement amenés à gérer. Ainsi, à Pessac, le centre social de La Châtaigneraie¹⁰ a récemment piloté la concertation concernant une fresque murale sur un mur antibruit ; les prochains sujets portent sur des espaces ludico-sportifs et un jardin collectif.

Le jardin collectif est emblématique de ces espaces activateurs de lien social à la mode dans les programmes d'aménagement d'écoquartiers¹¹. Leur mise en place constitue un bon analyseur des perspectives et limites de l'influence du travail socioculturel sur la dynamique participative du projet urbain. Ainsi, dans l'agglomération bordelaise, trois expériences de jardins¹² recourent quelques enseignements. Tout d'abord, face à l'envergure du projet urbain et aux attentes des habitants en matière de logement ou de sécurité notamment, ce type d'initiative peut sembler dérisoire et il faut bien noter combien la position des acteurs socioculturels est délicate. Pourtant, l'effet sur le projet urbain peut être vertueux. Cet aménagement – sous-projet dans le projet urbain – apparaît comme un espace d'initiation au « décider ensemble », mobile explicite de participation dans un dispositif général souvent nébuleux pour l'habitant. C'est le cas du quartier Belcier (Bordeaux). Satisfaits de la concrétisation rapide de leur investissement, les habitants ont pris l'habitude de suivre les ateliers d'urbanisme et d'autres activités. Inversement, le dialogue peut être altéré, la crédibilité des commanditaires et des équipements

socioculturels de quartier affect e, si la mise en place de l'espace collectif g n re trop de frustrations. Ce qui s'est pass  dans l'un des cas, du fait d'un financement et d'une ma trise d' uvre qui ne se sont pas av r s   la hauteur de l'enjeu. On constate ainsi que la pertinence des actions confi es au secteur socioculturel ne va pas de soi, au regard de la temporalit  du projet urbain et des attentes des habitants.

On peut imaginer a contrario que l'acteur socioculturel s'affranchisse partiellement de certaines restrictions (se limiter   la famille d'actions de « son ressort », au moment o  on le lui demande, dans un r le de caution participative...) pour s'adapter aux attentes des habitants, favoriser un processus participatif ascendant, en conformit  avec les rep res id ologiques de la profession (cf. partie I). C'est ce type de renversement qu'illustre le cas de la r sidence interg n rationnelle du quartier Saint-Cyprien (Poitiers). Dans le cadre de la r novation urbaine du quartier des Trois-Cit s, le bailleur avait d cid  d'am nager des logements adapt s au vieillissement dans une barre existante, ainsi qu'un grand espace collectif au rez-de-chauss e (450 m²).   l'origine, l'annonce du projet aux habitants en 2006 par voie de presse, sans concertation pr alable et en laissant entendre que le fonctionnement de la r sidence serait r gul  par une charte impos e, avait irrit  une partie de la population. Ce « couac » marque le d but d'un long processus d' laboration de projet partag , aujourd'hui en cours de finalisation. Un collectif d'habitants s'est d'abord construit dans la contestation, puis par la formulation d'une contre-proposition sous forme d'un diagnostic auto-organis  avec le soutien logistique et m thodologique du centre socioculturel des Trois Cit s (2009). Progressivement, gr ce   la strat gie d'un bailleur social (SIPEA) pariant sur une participation au fil de l'eau et   la m diation d'un acteur socioculturel tr s investi, se cr ent les conditions favorables   une v ritable capacit tion.

Cet exemple poitevin signale deux processus peut- tre repr sentatifs de la mont e en responsabilit  des acteurs socioculturels dans le projet urbain. D'une part, on constate l'existence d'un pilotage *bottom up* ; celui-ci reposant sur une configuration d'acteurs et une m thodologie sp cifiques.   Saint-Cyprien, au-del  de la collaboration  troite entre bailleur social et centre socioculturel, la mobilisation de certains

habitants apparaît comme un facteur fondamental. Celle-ci renvoie aux phénomènes d'engagement, de leadership et de structuration des intérêts autour de collectifs ou d'associations qui trouvent, au centre socioculturel, un espace d'écoute et d'aide. D'autre part, le binôme acteur socioculturel/habitants influe sur la définition d'un projet d'espace collectif ambitieux, dépassant les fonctions de convivialité habituelles. En effet, le résultat des six années de travail participatif conduit à destiner le plateau à une offre de services (aide matérielle, aide administrative), en particulier de santé, sous la forme d'un « centre de santé » accueillant des médecins salariés.

L'animation socioculturelle et la participation des habitants : entre risque de la « panacée » et du « pas assez »

Les nouvelles modalités des politiques urbaines participent à la transformation du système de gouvernement des villes et à la construction d'une gouvernance urbaine de la durabilité. Celle-ci peut se définir comme l'action publique/collective qui, autour de la fabrique de la ville durable, s'organise selon des formes diverses de coopérations « public-privé ». Dans ce contexte, plusieurs exemples semblent illustrer le fait que les collectivités locales, notamment les municipalités, se « déchargent » en partie (en ce qui concerne certaines modalités de la participation et de la concertation) sur l'associatif et le socioculturel, autant qu'elles « recyclent » les dynamiques participatives portées par ces secteurs.

L'animation socioculturelle délégataire « pour le meilleur et pour le pire » ?

Le développement de la vie associative et la montée du local comme territoire d'émergence d'une démocratie participative, accentués par la décentralisation et les politiques volontaristes des collectivités, ont induit de nouveaux rapports entre les pouvoirs locaux et l'animation. Plusieurs « retours de terrain » montrent que les institutions aménageuses « font une place » à l'animation. Quand c'est le cas, cette place est à géométrie variable. Elle va d'une vraie reconnaissance d'expertise et d'une marge de manœuvre relativement importante dans les processus participatifs des écoquartiers à une évocation minimale au stade des « discours de projets » non suivie d'une

intégration effective dans la suite des opérations. Au cœur de cette convocation socioculturelle à géométrie variable, de nombreux facteurs impactent les configurations, les sollicitations et les positionnements : ancienneté des structures et des partenariats, coordination du secteur, moyens financiers et infrastructurels, convergences ou divergences politico-idéologique, volonté des porteurs de projets, choix et orientations politiques, nature et temporalités des opérations, etc.

Quand la délégation participative est maximale, la liberté d'action, de proposition et d'innovation de l'acteur socioculturel ne va pas pour autant sans des ambiguïtés structurelles liées au processus même de « décharge ». Cette dernière vise la capacité des acteurs politico-institutionnels à faire vivre leur influence, de manière plus complexe, en la déléguant en partie à des acteurs privés (Hibou, 1999). Dans ce contexte, un des avantages de la décharge pour l'acteur public est notamment de transférer une part du risque social au partenaire privé, ici socioculturel. À commencer par le risque de conflictualité susceptible d'émerger autour de toute opération d'aménagement, fût-elle « durable ». Comme toute opération, un projet d'écoquartier peut cristalliser plusieurs types de conflits publics, de désaccords et de craintes. Dans ces conditions, la saisie ou l'occupation des dispositifs participatifs peut traduire certaines peurs qui vont générer une sorte de « communautarisme participatif » faisant primer l'identité de quartier sur les contenus de la concertation. Si l'intervention des acteurs socioculturels est vue comme positive pour la réduction de ce type de crispations, il y a aussi un report sur ces derniers de la gestion, mais également des risques, de la conflictualité. Avec cette possibilité pour les municipalités de récupérer les bénéfices politiques d'une « participation réussie » autant que de s'abriter derrière le paravent socioculturel en cas de problèmes.

Plus largement, lorsqu'elle est placée au cœur de l'organisation participative, l'action socioculturelle se trouve confrontée à des invariants problématiques de la participation. À commencer par celui de la non-participation. Quels que soient la bonne volonté et le savoir-faire socioculturel, comment inciter « techniquement » à participer des habitants qui ne se sentent pas investis du projet ? Car il y a bien une absence fréquente d'intérêt « naturel » à participer ou à s'engager

autour du projet. Par ailleurs, de nombreux écoquartiers consistant en des opérations de construction *ex nihilo*, souvent en « reconquête de friches », comment faire participer des habitants concernés par le futur quartier alors qu'ils ne sont pas encore là ? Si le socioculturel a l'expérience d'un travail sur les espaces urbains interstitiels, il y a une vraie difficulté à intégrer les préoccupations des habitants de demain, qui restent des « tiers-absents » au projet, donc exclus de fait du processus de concertation. Souvent, c'est plutôt la méfiance à l'égard d'un écoquartier qui impacte le projet et entraîne une mobilisation de riverains plus soucieux de réduire les nuisances sur leur cadre de vie que de penser le bien-être des futurs arrivants. Il y a, pour l'animation socioculturelle, un vrai challenge dans l'évitement de ce type de confiscation. Autour d'opérations de création *ex nihilo* d'un quartier durable se pose donc à l'animateur la question du risque qu'il y a à organiser la participation des uns au détriment de celle des autres (pourtant utilisateurs finaux de l'espace), avec l'impact que cela peut avoir sur la légitimité des décisions prises, sur l'implication des populations futures et sur une évaluation extérieure de l'action socioculturelle.

Minimalisme socioculturel et réduction instrumentale de l'animation

À l'analyse, on a pu mesurer un écart significatif entre la pétition socioculturelle de principe et la réalité des situations. S'il y a de vraies collaborations entre les porteurs de projets et les acteurs socioculturels qui se mettent en place, elles ne sont pas toutes pérennes (quand elles ne restent pas absentes). Ainsi, à côté de participations à différents comités de pilotage, de responsabilités effectivement confiées par le porteur politique du projet (diagnostics participatifs, définition de la destination des espaces collectifs, mise en place d'une structure socioculturelle dans le nouveau quartier, etc.), il y a aussi des cas où les divergences de points de vue ont été rédhibitoires, les missions revues à la baisse et les partenariats réduits à l'état de coquilles vides. Les explications sont multiples, allant du conflit de personnes à la perception plus ou moins implicite d'un fossé entre cultures professionnelles en présence. Sur ce dernier point, la mise en place d'un univers commun de projet ne va pas sans poser de questions, a fortiori quand le projet de quartier durable se trouve au

carrefour d'exigences et de « manières de faire » multiples, autant que de contraintes politiques,  conomiques, architecturales, techniques, juridiques, s curitaires, sociales-culturelles, participatives et autres. Selon certains¹³, ce caract re cumulatif, accentu  par la fabrique d'un urbanisme durable, et cette complexification de l'action marqueraient la transformation des savoirs et des savoir-faire am nageurs. Notamment parce que la conduite de l'action, longtemps organis e autour des m tiers « traditionnels » de l'am nagement, s'inscrirait aujourd'hui plut t dans la conduite de projets globaux, avec sa part d'innovations, d'ajustements et de coop rations   envisager. Pour l'am nageur, il s'agit de d passer les partenariats habituels avec un petit nombre d'acteurs (les  lus, les architectes et les entreprises), « les autres acteurs  tant connus mais difficilement per us comme des partenaires¹⁴ ». Si l'invention de cette « ouverture » est sans doute   l'œuvre, elle n'en reste pas moins   confirmer. Et ce qui est   penser pour le champ de l'am nagement l'est tout autant du point de vue socioculturel.

En effet, l'int gration des acteurs socioculturels dans la conduite des projets d' coquartiers produit autant de reconnaissance de leur action, que de questionnements quant aux modalit s et au sens de celle-ci. D'abord parce que la coproduction du projet durable g n re sa part de contraintes dont l'int gration n'est pas  vidente, tant dans les pratiques qu'en mati re d'identit  professionnelle. Par exemple, dans l'op ration de la Courrouze, il a  t  impensable du point de vue des am nageurs d'acc der aux demandes du centre socioculturel et des habitants revendiquant des « espaces de d couverte » non b tis, des trottoirs non rectilignes, ou encore la venue de l'Orchestre national de Bretagne sur le chantier en cours... Ainsi, l'animation doit repenser des pratiques « acceptables » pour un univers de l'am nagement urbain norm  et porteur d'« habitudes » sp cifiques. Au-del  de l'anecdote, ce sont des questions plus cruciales qui se posent   certains professionnels de l'animation dont le territoire et le sens de l'action se sont historiquement pens s comme « agitateurs », voire contestataires, d'un certain projet de soci t  et de ville. Quand l'« agitateur » socioculturel devient « activateur » de la facette participative du projet politico-urbain, se pose forc ment   certains la question d'une « reddition » militante. Cela est d'autant plus vrai que l'implication

participative, opportune pour l'acteur politique, contient le risque de cantonner l'action socioculturelle à un rôle de catalyseur d'une acceptation ou d'une acceptabilité de projets, à un simple levier « managérial » de « déverrouillage social » visant à convaincre les réfractaires, à incorporer les dynamiques habitantes pour une plus grande efficacité des processus décisionnels.

Aux prises avec ces exigences d'une nouvelle « rationalisation » de son action, l'animateur socioculturel court aussi le risque de céder à l'injonction de compétence technique portée par les décideurs politiques. La menace est celle d'un « appauvrissement » puisque, lorsque le politique interroge le professionnel, ce n'est pas du point de vue du sens ou du service social, mais en termes de compétences et d'outils (Garnier 1999). Dans cette perspective, le problème n'est plus de « dénoncer la société mais de la produire » (Donzelot & Roman, 1998). Plus globalement, la « récupération » politique ouvre le risque que la maîtrise d'un savoir-faire participatif, d'un idéal technique et d'une fonction instrumentale s'institue comme modèle identitaire hégémonique et en représentation fonctionnelle dominante. Car, en même temps qu'elle fournit une justification symbolique et une légitimité, la compétence participative du socioculturel, décrétée institutionnellement, réduit ou confond celle-ci avec ce qui est prioritairement institué par le politique et l'aménageur, avec leurs critères souvent éloignés des marqueurs identitaires ou des valeurs originelles du professionnel de l'animation. En parallèle, on ne saurait pour autant sous-estimer le fait que ce processus s'opère aussi en coresponsabilité/connivence avec un champ socioculturel qui, tout en se professionnalisant, met lui-même en évidence l'idéal de sa technisation dans ses propres discours de légitimation professionnelle et participative... Ainsi, dans les partenariats complexes qu'implique aujourd'hui un aménagement « global » de la ville durable, l'animateur socioculturel se retrouve face au sens de l'action et du projet, mais aussi devant l'impératif de requestionner le sens de son action, entre l'engagement et le technique (Greffier & Tozzi, 2012). Trouver la voie du compromis sans risquer celle de la compromission, s'intégrer constructivement dans les cultures professionnelles d'autres acteurs de l'aménagement sans risquer la dilution ou l'excommunication.

Notes

1. Acronyme pour « Participation et gouvernance dans les  coquartiers ». Programme financ  par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de l'appel   projet « Ville durable » (2010-2014).
2. Minist re de l'Ecologie, du D veloppement Durable et de l'nergie.
3. « L'animation : rouage essentiel d'une soci t  complexe », in *Territoire* n 458, mai 2005, pp.4-7.
4. Le BEATEP (Brevet d' tat d'animateur technicien d' ducation populaire), sp cialit  « Animateur nature et environnement », a  t  remplac  en 2011 par le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse de l' ducation populaire et des sports), sp cialit  «  ducation   l'environnement vers le d veloppement durable ». L' tude men e dans le cadre du r f rentiel de cette formation fait r f rence   l'existence de 10 000 emplois potentiels.
5. L'article 1.1 de la convention collective de l'animation sp cifie que celle-ci « s'applique  galement aux entreprises de droit priv  sans but lucratif qui d veloppent   titre principal des activit s d'int r t g n ral de protection de la nature et de l'environnement, notamment par des actions continues ou ponctuelles de protection de la conservation des sites et esp ces, d' ducation   l'environnement, d' tudes, de contributions au d bat public, de formation, de diffusion, d'information ouvertes   toute cat gorie de population ».
6. Contraction de la dimension globale (au sens de « en lien avec les probl matiques plan taires ») et locale.
7. Les projets pr sent s (pr s de 500 r partis sur 87 d partements) suivent une trame concernant le dossier de pr inscription et de candidature (15-20 pages). Les participants joignent librement des documents illustratifs en annexe. Ces  l ments sont  valu s par deux jurys (interne et externe) produisant chacun une note d'expertise (environ 3-4 pages).
8. La moiti  des dossiers mentionnant un centre social/socioculturel ne rec lent pas d'information sur le r le  ventuel de la structure dans le projet urbain (souvent parce qu'elle n'existe pas encore ou que le projet est en phase amont). Dans 9 cas (21 %), il est fait allusion   l'implication du centre avec peu de d tails. Dans 11 cas (26 %), l'implication semble forte et sert clairement l'argumentaire du projet au concours : Mulhouse-Wolf-Wagner, Pessac-Quartier-Arago, Aurillac-Ecoquartier du Vialenc, Betheny-P le interg n rationnel, Clichy-Bac D'Asni res, Mons-en-Baroeul-Nouveaumons, Saintes-Le Vallon, Cannes-Quartier Ranguin, Fontaine, Grenoble-Teisseire, Lyon-La Duch re.
9. Les grandes missions de l'Association des centres d'animation de quartier de Bordeaux : « L'animation globale visant   la dynamisation de la vie de quartier et   la participation des habitants ; la participation   la mise en  uvre des politiques sp cifiques de la ville ; l'appui   la r alisation d' v nements et d'animations   destination du grand public », <http://www.centres-animation-quartiers-bordeaux.eu/missions>, le 09/11/2012.
10. Le centre social est par ailleurs investi par la commune et le bailleur social de la r alisation du journal bimensuel *Habiter au quotidien ensemble*, pour informer

les habitants et traduire leurs préoccupations, au cours du chantier de rénovation du quartier Arago. Par ailleurs, un poste de « chargé de concertation » (en service civique) a été créé.

11. Au point que plus de la moitié des projets du concours EcoQuartier 2011 y font référence ; Cf. TOZZI et D'ANDRÉA (2012).

12. Mérignac (résidence Les Pins), Ambarès-et-Lagrave (quartier des Érables), Bordeaux (quartier Belcier).

13. Sur ces idées, voir le texte sur lequel nous nous appuyons : « Adaptation des cultures professionnelles et des modes de faire », consultable sur http://www.club-ville-amenagement.asso.fr/actu/e2_atelier-6.htm#anchor03.

14. *Ibid.*

Bibliographie

AUGUSTIN J.P. & GILLET J.C., 2001, *L'animation professionnelle, histoire, acteurs, enjeux*, L'harmattan, Paris.

ALINSKY S., 1971, *Le manuel de l'animateur social, une action directe non-violente*, Le Seuil (pour la traduction française), Paris.

BESSE L., 2008, *Les MJC, de l'été des Blousons noirs à l'été des Minguettes 1959 - 1981*, Presses universitaires de Rennes.

DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, Paris.

DONZELOT J. & ROMAN J., 1998, « 1972-1998, les nouvelles donnes du social », *Esprit*, mars-avril, n°241, p.7-25.

FREIRE P., 1974, *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution (Pedagogia do oprimido)*, Petite Collection Maspero, Paris.

GARNIER J.-F., 1999, *Assistante sociale : pour la redéfinition d'un métier. Essai anthroposociologique sur le service social*, L'Harmattan, Paris.

GREFFIER L. & TOZZI P., 2012, *Coordination et coordinateurs, figures de l'intermédiaire*, Carrières sociales éditions, coll. « 100 000 environ », Bordeaux.

HANNOYER F., 2005, « L'animation : rouage essentiel d'une société complexe », in *Territoire*, n°458, mai, pp. 4-7.

HIBOU B., 1999, « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, n°73, mars, pp. 6-15.

LETERRIER J.M., 2001, *Citoyens, chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire*, préfacé par M.-G. BUFFET, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, Paris.

RICHELLE J.L., 2012, *Une ville socioculturelle. Animation médiatrice et politique jeunesse à Bordeaux 1963-2008*, Carrières sociales éditions, Bordeaux.